

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 01526 Numéro SIREN : 881 717 029 Nom ou dénomination : 6N
--

Ce dépôt a été enregistré le 17/11/2021 sous le numéro de dépôt B2021/045431

Désignation de l'entreprise 6N Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 4 RUE JEAN CLAUDE VIVANT 69100 VILLEURBANNE

Numéro SIRET * 8 8 1 7 1 7 0 2 9 0 0 0 1 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	4 167	4 019
	Immobilisations financières * (1)	040	042	1 750	1 750
	Total I (5)	044	048	5 917	5 769
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	1 950	1 950
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		
	{ Autres * (3)	072	074	1 397	1 397
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	8 158	8 158
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	11 505	11 505
	Total général (I+II)	110	112	17 422	17 274
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	120	122	8 000	
	Ecart de réévaluation	124	126		
	Réserve légale	126	130		
	Réserves réglementées *	130	132		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134	136		
	Résultat de l'exercice	136	140	(29 720)	
	Provisions réglementées	140	142		
	Total I	142	154	(21 720)	
	Total II	154	156		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	164	26 846	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	166		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	172	6 866	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	5 281	
	Produits constatés d'avance	174	176		
Total III		176	180	38 993	
Total général (I + II + III)		180		17 274	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	5 917
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

*Certifié conforme
à l'original
Le président
[Signature]*

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Frais d'établissement

(Code du Commerce Art R 123-186, al.4)

Fonds commercial

(Code du Commerce Art R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
 En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
 Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir**Charges à paver****Charges et produits constatés d'avance****- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -****Dettes garanties par des sûretés réelles**

(PCG Art. 531-2 9°)

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2 9°)

Engagements donnésEngagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

SAS 6N
Société par Actions Simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social: 4 Rue Jean Claude Vivant 69100 Villeurbanne
69100 Villeurbanne
RCS LYON 881 717 029

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 23 JUIN 2021**

**L'an deux mille Vingt et un
Le 23 juin à 14 heures,**

Les associés de la Société 6N, Société par actions simplifiée au Capital de 8 000 Euros, se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation faite conformément aux dispositions statutaires.

Sont présents :

Par Madame NI Tingting,	
La somme de	2 000 actions
Par Monsieur GUAN Qiang,	
La somme de	2 000 actions
Par Monsieur MIAO Hao,	
La somme de	4 000 actions
Total égal au nombre d'actions composant le capital :	8 000 actions

L'Assemblée est présidée par Madame NI Tingting, associée gérante.
La gérante constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut valablement délibérer.

Il rappelle l'ordre du jour :

- Rapport de la Gérance et présentation des Comptes et du Bilan de l'exercice social **clos au 31 Décembre 2020**,
- Approbation des Comptes et Quitus à la gérance,
- Affectation du Résultat,
- Approbation de la rémunération allouée à la gérance.

Lecture est donnée du rapport de la gérance, puis la discussion est ouverte. Après un large échange de vues et plus personne ne demandant la parole, Madame la gérante met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice **clos au 31 Décembre 2020** et entendu le rapport de gestion, approuve lesdits comptes et donne à la gérance quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

GT GA MH

DEUXIEME RESOLUTION

La Collectivité des associés, sur proposition de la Gérance, décide d'affecter le Résultat de l'exercice déficitaire de 29 719.55 €

- en réserve légale	
- autres réserves	
- report à nouveau	29 719.55

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Il est précisé, conformément à la loi qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME RESOLUTION

La Collectivité des associés, approuve la rémunération allouée à la gérance soit 0 Euros.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Madame la gérante déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les associés présents.

Madame NI Tingting,



Monsieur GUAN Qiang



Monsieur MIAO Hao

